



HECTARE SA
1 Boulevard KENNEDY - 66 100 PERPIGNAN
Tel : 04 68 63 64 65

MAIRIE DE MAUREILLAS LAS ILLAS

PERMIS ☒

DCE ☐

Marché ☐

EXE ☐

DOE ☐

DEPARTEMENT des Pyrénées Orientales
COMMUNE DE MAUREILLAS-LAS-ILLAS-RIUNOGUES
Lotissement

Parcelle Section AN - N° 28
lieu dit : Las Feixes

PROJET ARCHITECTURAL, PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL

N°3 **PA 4-A** **PLAN DE COMPOSITION**

Echelle : 1/250

Coordonnées rattachées au système RGF 93 et projection CC43
Nivellement rattaché au NGF

Date(s)	Première Version	Nature des modifications	MS	SA	O

MAITRE D'OUVRAGE

HECTARE SA
1 Boulevard KENNEDY
66 100 PERPIGNAN
Tel : 04 68 63 64 65

MAITRE D'OEUVRE

RTI
Régulation Topo Ingénierie
SAS RTI
Immeuble le Girard 2 84 Avenue PICHONARD
66 000 PERPIGNAN
TEL : 04 68 66 57 72
Email : rti@rti-perp.fr

GEOMETRE

GEOPOL
SCP FERRIER LÉONARD BOYER PASTOR
GEOMETRE EXPERTS
138, Rue Pierre Ciffre
66000 PERPIGNAN
Email : geopole@orange.fr

Réf. APM : 47 148

LEGENDE

- PERIMETRE DU LOTISSEMENT
- Zone gérée par la commune
- Zone de lotissement à usage collectif
- Vallée en ruisseau à la commune
- Servitude de drainage pour l'eau brute (canal d'écoulement)
- Délimitation des parcelles

Indicateurs techniques :

- Plage constructible maximale en R+1
- Plage constructible maximale en R+1 et R+2
- Plage constructible maximale en R+1 et R+2

Autres informations :

- Asses et ruisseaux gérés par la commune
- Asses et ruisseaux gérés par la commune
- Asses et ruisseaux gérés par la commune

Stationnement :

- Stationnement voiture (24 unités)
- Stationnement PVB (2 unités)
- Stationnement vélo (1 unité)

Exposants :

- Exposant de type 1 (24 unités)
- Exposant de type 2 (2 unités)

Informations supplémentaires :

- Stationnement de coupe (PAS - voir en coupe)
- 147.02
- Altitude du terrain
- Les coordonnées des points sont rattachées au système RGF 93
- Conquête Conforama 43 - origine 100%
- Appellation "Appellation du plan cadastral"
- (limites de propriétés non définies juridiquement)

Le Maire
André BOYER
PERMIS D'AMENAGER
Vu pour être annexé à l'arrêté
n° 06610619B0001 du 25/10/2019
Le Maire,

MAIRIE DE MAUREILLAS LAS ILLAS
Reçu le 21 FEV. 2019
URBANISME